

Monindexdereparabilite.fr, la nouvelle plateforme de référence des appareils soumis à l'indice de réparabilité

Depuis le 1^{er} janvier 2021, conformément à la loi antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC), cinq produits pilotes sont soumis à l'indice de réparabilité, un outil visant à transmettre au consommateur une meilleure information sur le caractère réparable de ses achats. Alors que cet indice s'étendra dès le 4 novembre à de nouvelles catégories de produits, le Gifam, Groupement des marques d'appareils pour la maison, s'est associé à Agoragroup, acteur majeur de l'IT au service de la réparation, pour créer une plateforme d'information de référence recensant l'ensemble des appareils soumis à l'indice de réparabilité.

L'indice de réparabilité : un nouvel outil pour informer le consommateur du caractère réparable de son appareil

Mis en place il y a près de deux ans, l'indice de réparabilité est un dispositif ambitieux et unique à l'échelle mondiale, issu d'un travail collaboratif initié en 2018 par les pouvoirs publics et associant les parties prenantes : fabricants, ONG, associations de consommateurs, réparateurs et acteurs de la distribution. Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est obligatoire pour cinq catégories d'appareils : les lave-linge à hublot, les smartphones, les PC portables, les téléviseurs et les tondeuses. Son objectif : attribuer à chaque appareil issu de ces catégories une note sur 10 indiquant leur caractère plus ou moins réparable.

Aujourd'hui, l'indice de réparabilité constitue un outil fiable et efficace pour améliorer l'information délivrée aux consommateurs et faire émerger des appareils de plus en plus réparables. A partir du 4 novembre 2022 il s'étendra à de nouveaux produits : les lave-linge top, lave-vaisselle, aspirateurs (filaire, non filaire et robot) et nettoyeurs haute-pression. A terme, l'indice de réparabilité évoluera vers un indice de durabilité, incluant des paramètres supplémentaires.

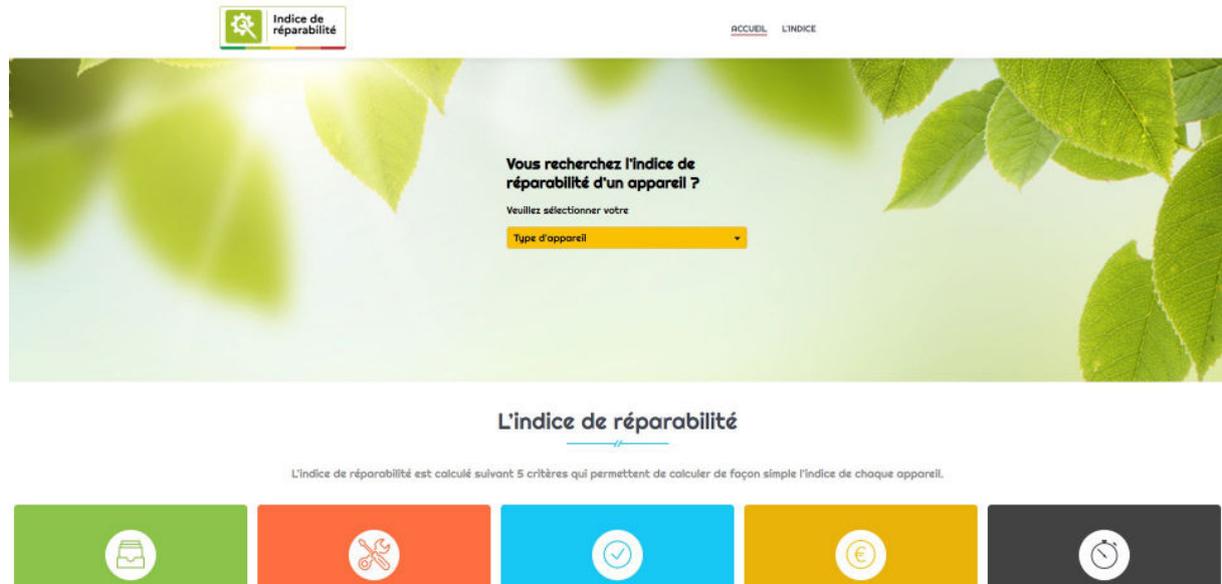
Une nouvelle plateforme de référence pour s'informer sur les appareils soumis à l'indice de réparabilité

Engagés sur les enjeux de sensibilisation des consommateurs à la réparabilité et la durabilité des appareils depuis de longues années, les fabricants d'électroménager ont souhaité aller encore plus loin dans leur démarche en lançant une plateforme d'information dédiée au dispositif, accessible à l'adresse : monindexdereparabilite.fr

Pensée pour devenir un outil de référence tant pour les consommateurs que pour les distributeurs, cette plateforme vise à répertorier au sein d'un espace unique les catégories d'appareils et références soumises à l'indice de réparabilité (incluant les appareils hors électroménager), afin de

clarifier l'information transmise aux consommateurs avant leur achat. Son architecture et son fonctionnement ont été pensés pour proposer une vue exhaustive des notes attribuées à chacun des appareils concernés. L'information dispensée sera impartiale, sans classement ou mise en avant arbitraire des produits, afin que le consommateur puisse faire son choix en disposant d'informations complètes.

Concrètement, les utilisateurs pourront se rendre sur le site monindexdereparabilite.fr, entrer la catégorie, la marque et la référence du produit pour obtenir l'ensemble de ses caractéristiques.



Cette plateforme a par ailleurs vocation à être évolutive : les indices déjà calculés pourront être mis à jour et elle pourra également évoluer en fonction des obligations légales autour de l'indice de réparabilité.

« Pour assurer le succès de l'indice de réparabilité et sa compréhension, il nous semble indispensable que les consommateurs aient une vision exhaustive de l'ensemble des produits qui y sont soumis. C'est ce que nous avons voulu proposer à travers monindexdereparabilite.fr » commente Véronique Denise, Présidente du Gifam.

Un site conçu par un acteur majeur de l'IT au service de la réparation

Né sous l'impulsion des marques d'électroménager, monindexdereparabilite.fr a été entièrement créé par Agoragroup, spécialiste de l'ingénierie IT de la gestion du service après-vente et de la réparation des biens de consommation.

Partenaire historique des fabricants, Agoragroup est en contact quotidien avec les acteurs de la chaîne à travers son expertise IT en matière de gestion du SAV. La société gère notamment 8 millions de commandes de pièces détachées par an et accompagne 2 millions de consommateurs chaque année.

Garant de l'exhaustivité, de la fiabilité et de l'impartialité de la plateforme, il assurera le contact direct avec les fabricants – qui proactivement soumettront leur note et les paramètres de l'indice – la maintenance et l'évolution technique du site.

Une démarche dans la droite ligne des engagements du Gifam en faveur de la réparation

monindexdereparabilite.fr s'inscrit dans la continuité des initiatives menées par le Gifam pour sensibiliser les consommateurs avant, pendant et après l'achat de leurs appareils. Ainsi, le site vient compléter le panel d'outils mis à leur disposition pour s'informer à l'instar du baromètre sur la durée de vie des appareils, des guides pratiques sur l'entretien des appareils ou encore des données informatives portant sur la durée de disponibilité des pièces détachées des appareils de GEM et de PEM.

Le Gifam encourage plus largement les consommateurs à la réparation, au réemploi et au recyclage de leurs appareils électroménagers. Il a participé activement aux groupes de travail sur l'indice de réparabilité et contribue activement aux travaux concernant le futur indice de durabilité.

À propos du Gifam

Groupement des marques d'appareils pour la maison, le Gifam rassemble plus d'une centaine de marques, grands groupes internationaux et PME, qui accompagnent le consommateur au quotidien en proposant des produits innovants en électroménager et confort thermique électrique sous des marques de grande notoriété. Plus d'informations sur www.gifam.fr. Facebook : [@GifamFrance](https://www.facebook.com/GifamFrance), Twitter : [@GIFAM](https://twitter.com/GIFAM), LinkedIn : [Gifam](https://www.linkedin.com/company/gifam).

Contacts presse

- ▶ Pauline Carde – 06 32 03 22 55 – pauline.carde@maarc.fr
- ▶ Victoria Bareille – 06 70 73 01 73 – victoria.bareille@maarc.fr